

Compte Rendu du Conseil des Enseignements du 16_02_09

Présents : C. Barriere, T. Beau, M. Cazayous, C. Coste, M. Courbage, J. P. Gazeau, C. de Hosson, A. Derode, M. Fulchignoni, E. Huguet, G. Leo, G. Lemenager, I. Nikolic, N. Pottier, V. Repain, A. Sacuto, D. Schmaus, Ph. Schwemling, L. Valentin

Invité: J. Roussel, A. Boucaud, S. Mei

Sur le déroulement des enseignements à venir :

- Le Conseil des Enseignements dans un souci d'assurer un enseignement de qualité et le plus complet possible auprès des étudiants de L3 et M1 en cette période de lutte et de grève, a cherché à adapter le calendrier universitaire du second semestre. Cette adaptation du calendrier correspondant à la situation d'aujourd'hui est ci jointe en document attaché.
- Le conseil des enseignements s'engage quoi qu'il advienne à ce que les stages de M1 débutent le 6 juin et les stages de L3 le 20 juin afin que les étudiants ne soient pas pénalisés et puissent préparer leur départ en stage.

Sur les modalités d'examen et l'évaluation en Master 1 :

- Le conseil des enseignements a entamé une discussion sur la suppression de la session de rattrapage du second semestre de Master 1. Il est apparu que le conseil des enseignements ne serait pas hostile à cette mesure car cette session de rattrapage alourdit la rentrée universitaire en septembre et complique les inscriptions des étudiants en Master 2. Toutefois le conseil des enseignements n'a pas encore pris la décision de supprimer cette session et a demandé aux représentants étudiants de regrouper les avis des étudiants de M1 avant de se prononcer.
- Le conseil des enseignements a adopté à l'unanimité la règle de compensation totale des notes d'examens pour chaque semestre de Master 1. La compensation totale ne pouvant se faire sur l'ensemble des deux semestres.

Sur les échanges ERASMUS :

Simona Mei a présenté un panorama des échanges ERASMUS en cours. Il apparaît que nous avons cette année:

- 7 étudiants (entrants) ERASMUS à Paris 7 (principalement issus des universités espagnoles, portugaises, italiennes).

-7 étudiants ERASMUS sortants pour des universités italiennes, allemandes, américaines et anglaises.

Ces chiffres sont bien en deçà de ce à quoi nous pourrions prétendre. Les raisons sont multiples : enseignements de la physique en français qui rebutent les étudiants étrangers à venir en France, la pénurie de logement sur Paris, l'oubli et /ou le manque de temps des enseignants chercheurs de Paris 7 à contacter leurs collaborateurs pour les inciter à nous envoyer des étudiants via ERASMUS etc...

D'autre part, constatant que les étudiants entrants n'étaient pas forcément bien aiguillés par le bureau des relations internationales, Simona Mei s'est proposée à partir de cette année de :

- recevoir les étudiants entrants individuellement afin de les diriger vers les responsables de filières adéquates.
- contacter les responsables de filières pour approuver les programmes d'étude de chaque étudiant sortant en vue de la validation de leurs enseignements à Paris 7.

Simona Mei a présenté une proposition du Bureau des relations internationales pour l'introduction de cours d'anglais dès la licence et le départ (jusqu'à 100%) des étudiants de L3 à l'étranger pour 6 mois.

Le conseil des enseignements propose en réponse à la proposition du BRI pour réactiver les échanges ERASMUS les pistes suivantes:

- Introduction de l'anglais en L1 et L2 en utilisant les fonds de réussite en Licence comme proposé par le BRI. Cependant le conseil des enseignements n'est pas favorable à un départ massif de six mois des étudiants de L3 mais plus favorable au départ des étudiants de M1.
- Incitation des enseignants-chercheurs à faire de la publicité pour les formations de Paris 7 à l'étranger. Il est important de rappeler les conditions d'échange ERASMUS pour les enseignants-chercheurs. Ces dernières sont spécifiées sur la page web du bureau des relations internationales:

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=international&np=mobenseigner>

Dans la limite des financements disponibles, ce type de bourse pourrait être accordée à tout enseignant-chercheur de Paris 7 qui souhaite effectuer un cours ou bien un séminaire de quelques jours dans une université en Europe avec pour objectif de présenter en outre les formations de Paris 7 et inciter des étudiants étrangers à venir faire une partie de leur enseignement en France (avis aux amateurs...).

Par ailleurs Le conseil des enseignements a débuté les discussions sur :

- la possibilité de développer un enseignement en anglais au niveau du M1 en particulier pour les enseignants très à l'aise en anglais (bilingues par exemple) qui seraient capables d'enseigner aussi bien en français qu'en anglais à dispenser leur cours de Master 1 en anglais .
- la nécessité d'obtenir un plus grand nombre de logements pour les étudiants de Paris 7